

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE D'ACQUIS UNIVERSITAIRES

N° étudiant :

NOM..... Prénom..... Date de naissance.....

 N° de téléphone : E.mail
(l'adresse doit être lisible)

Inscrit(e) en :

 L1 L2 L3 / A.P.A. E.M. E.S. M.S.

 MASTER 1 MASTER 2 MTS MEEF EPS EOPS : PPR PSYCOACH

 APPS : RAPA PESAP GESAPPA (uniquement MASTER 2)

 D.E.U.S.T. 1 D.E.U.S.T. 2 Licence Pro GDOSSL

JOINDRE un courrier motivant la demande et les justificatifs de vos acquis (relevés de notes...)

UE UNIVERSITAIRES OBTENUES ANTÉRIEUREMENT			UE UNIVERSITAIRES DEMANDÉES			AVIS DE LA COMMISSION
Code de l'UE	Intitulé (précisez le contenu exact)	Crédits	Code de l'UE	Intitulé	Crédits	

Signature du responsable de formation :
Signature du président de la commission :

À Montpellier le,

SIGNATURE :

LA DEMANDE doit être faite en début d'année universitaire pour les deux semestres.

 Dépôt du dossier et pièces justificatives à l'**ACCUEIL** de l'**UFR-STAPS** ou envoi par mail aux adressessuivantes :

 Licences : staps-licence@umontpellier.fr

 Masters : staps-master@umontpellier.fr

 Formations Professionnelles : staps-formationpro@umontpellier.fr

AVANT LE 11 OCTOBRE 2024